

CE QUE VOUS
DEVÉZ SAVOIR

LES PROGRAMMES EUROPÉENS EN OCCITANIE

2021 2027





Valérie Gastine

Photographe - Couveuse d'activités
culturelles et créatives (CONTEXT'ART)

PARTIE I

Une nouvelle programmation

- > Les nouveautés **2021-2027** »05
- > L'Europe, l'État et la Région, **partenaires** »06
- > **1,4 milliard d'euros** alloués à l'Occitanie »07
- > **Synthèse** des programmes et des fonds »08

PARTIE II

Tour d'horizon des programmes 2021-2027

- > Le programme régional **FEDER-FSE+** »10-11
- > Le programme national **FSE+** »12-13
- > Le Plan Stratégique National **FEADER** »14-15
- > Le programme national **FEAMPA** »16-17
- > Les programmes de **coopération** territoriale européenne »18-21
- > Les programmes **sectoriels** de la Commission européenne »22
- > « Occitanie Europe », l'Occitanie présente à **Bruxelles** »23

Une nouvelle programmation

TOUS LES SEPT ANS, L'UNION EUROPÉENNE RÉVISE SA STRATÉGIE D'ATTRIBUTION DES FONDS EUROPÉENS POUR S'ADAPTER, AU PLUS PRÈS, AUX BESOINS DES HABITANTS, MAIS ÉGALEMENT POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN.

La nouvelle programmation 2021-2027 est riche de nouveautés ! L'Europe fait résolument le pari de la simplification - au bénéfice des porteurs de projets - avec un recentrage autour de 5 priorités dans le cadre de la politique européenne de cohésion, 3 priorités pour le FEADER et 3 priorités pour le FEAMPA.

L'État et les Régions, qui gèrent les fonds européens, s'engagent à travailler plus étroitement ensemble, main dans la main, afin de défendre l'intérêt de nos territoires à Bruxelles.



DATE CLÉ

Le 31 mai 2021 – Le Conseil de l'Union européenne a reçu le feu vert des 27 États-membres pour engager les dépenses de l'Union visant à relancer l'économie après la pandémie de Covid, incluant le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027.



CHIFFRE CLÉ

1 800 MILLIARDS d'euros – C'est le montant record négocié par le Parlement européen et les États membres pour la période budgétaire 2021-2027 afin de faire face aux conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19 et répondre aux priorités à long terme de l'Union européenne (UE). En plus du cadre financier pluriannuel de 1 074,3 milliards d'euros, les européens ont décidé d'emprunter 750 milliards d'euros au nom de l'Union sur les marchés des capitaux, une première dans l'histoire de l'UE !

LES NOUVEAUTÉS DE LA PROGRAMMATION 2021-2027

► Une simplification des objectifs

La politique européenne de cohésion se concentre désormais sur 5 priorités, au lieu de 11 objectifs précédemment :

1

► **une Europe plus intelligente** (recherche & innovation, numérique, compétitivité des entreprises)

2

► **une Europe plus verte et à zéro émission de carbone** (efficacité énergétique, énergies renouvelables, prévention des risques, systèmes énergétiques intelligents, économie circulaire, biodiversité)

3

► **une Europe plus connectée** (mobilités douces urbaines: infrastructures et équipements de liaison cyclable)

4

► **une Europe plus sociale** (accès au marché du travail des demandeurs d'emploi, modernisation des systèmes d'éducation & formation, égalité d'accès à l'éducation et à la formation, formation tout au long de la vie)

5

► **une Europe plus proche des citoyens** (cadre de vie dans les zones urbaines & rurales, accès aux soins, logements à destination des populations fragiles, équipements culturels touristiques et de loisir, centres de formation, volet Pyrénées)

► Une nouvelle version du FSE

Le **Fonds Social Européen Plus** fusionne désormais les anciens :

- Fonds Social Européen (FSE),
- Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD),
- Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ),
- Programme pour l'emploi et l'innovation sociale.

L'objectif est d'aider les États membres à faire face à la crise économique et sociale causée par la pandémie de Covid.

► FEADER

Le cadre réglementaire européen de la future PAC introduit d'importantes modifications dans les modalités de programmation et de mise en œuvre pour la période 2023-2027. Désormais, chaque État membre devra établir un Plan Stratégique National (PSN), qui détermine les besoins prioritaires et les budgets. Il est décliné dans les territoires par les Régions, qui deviennent Autorité de Gestion Régionales.

Le PSN France doit répondre à trois objectifs généraux :

- favoriser une agriculture intelligente et résiliente assurant la sécurité alimentaire ;
- renforcer les actions favorables à l'environnement et au climat qui contribuent aux objectifs environnementaux et climatiques de l'Union européenne ;
- renforcer le tissu socio-économique des zones rurales.

► L'aquaculture reconnue avec le FEAMPA

Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) devient le FEAMPA avec l'ajout d'un A pour l'aquaculture durable. Ce changement permet de reconnaître l'importance de l'élevage des poissons, des crustacés et des mollusques mais aussi de la culture des algues.



Une seule et même région : l'Occitanie

Au 1^{er} janvier 2016, à la suite d'une réforme territoriale, la France est passée de 22 à 13 régions.

Les programmes 2021-2027 sont donc élaborés selon ce nouveau découpage territorial, pour la région Occitanie.

L'EUROPE, L'ÉTAT ET LA RÉGION, PARTENAIRES

DEPUIS 2014, LES FONDS EUROPÉENS NE SONT PLUS GÉRÉS UNIQUEMENT PAR L'ÉTAT MAIS AUSSI PAR LES RÉGIONS.

Cette décentralisation - demandée de longue date par les Régions - a pour but de mieux **répondre aux besoins des citoyens et de promouvoir plus concrètement les opportunités offertes par l'Union européenne.**

Cette évolution de « l'autorité de gestion des fonds européens » vers les Régions représente aussi une **simplification des formalités pour les entreprises et les autres porteurs de projets.**

Ce contact plus direct apparaît comme un moyen de **rapprocher l'Europe de ses citoyens.**

Proximité et opportunités

Concrètement :

- la Région Occitanie gère le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et partage avec l'État la gestion du nouveau Fonds Social Européen Plus (FSE+),
- le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) est piloté par l'État, avec une délégation de gestion à la Région Occitanie.

Ces fonds européens sont mis en œuvre à travers différents programmes qui répondent aux priorités partagées de l'Europe, de la France et de l'Occitanie tant en matière d'innovation, de soutien aux PME régionales que de développement rural et bien sûr d'écologie positive.

Ce travail partenarial de la Région Occitanie et de l'État n'est possible qu'avec l'association d'une centaine de structures partenaires et d'acteurs socio-économiques.

C'est ainsi que plusieurs milliers de projets sont soutenus à chaque programmation pour favoriser l'emploi, la création d'activités, le développement durable et l'inclusion sociale.


Cadre Stratégique Commun (CSC)
Cadre Financier Pluriannuel (CFP)


+
Accord de partenariat


+
Programmes nationaux et régionaux
dans le respect du cadre européen
et national

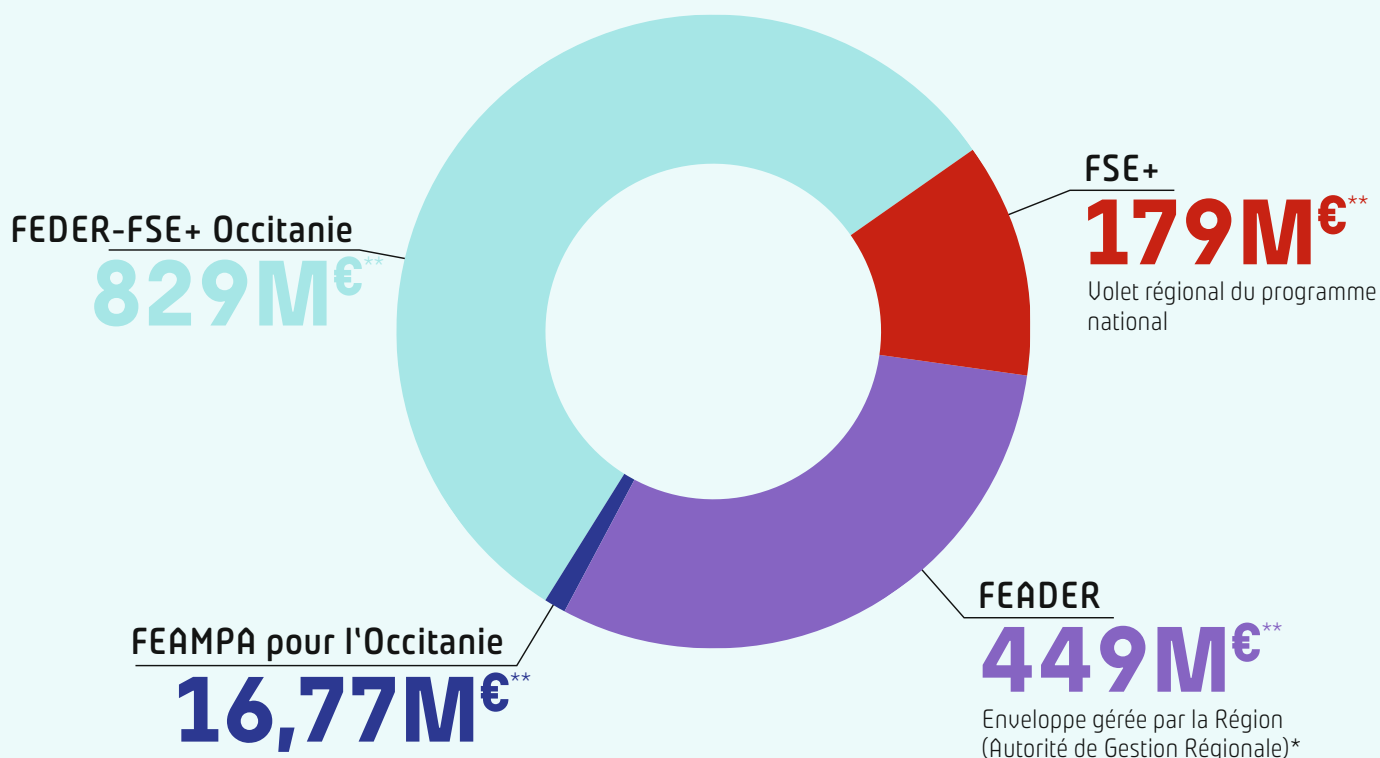

Gestion des
programmes
FEDER-
FSE+ régional,
FEADER, FEAMPA


PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PLUS DE **16,8 milliards €** POUR LA FRANCE, DONT **1,4 milliard €** POUR L'OCCITANIE

L'Europe est une source de financements indispensable pour de nombreux projets en France, y compris en Occitanie.

PLUSIEURS MILLIERS DE PROJETS SONT AINSI AIDÉS AFIN DE POUVOIR SE RÉALISER, CE QUI PERMET DE DÉVELOPPER NOTRE ÉCONOMIE ET SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE.



* Hors enveloppe affectée à l'Occitanie et gérée au niveau national.
** En millions d'euros.

EN UN CLIN D'ŒIL QUI FAIT QUOI ?

Cadre financier pluriannuel - Budget de l'Union européenne politique en gestion partagée						
Règlement général portant dispositions communes						
Politiques	Politique de cohésion économique, sociale et territoriale		Politique commune de la pêche	Politiques migrations et affaires intérieures	Politique de développement rural	Autres politiques
Accord de partenariat						
Fonds	FEDER Interreg	FEDER, FSE+, FTJ	FEAMP	FSI, FAMI, IGUF	FEADER	
Autorités de gestion	Régions	Régions & État	État & délégation de gestion régionale	État	État & Délégation aux Régions	Comission européenne
Programmes Occitanie	Coopération Territoriale Européenne 5 programmes	1 programme régional (PR) FEDER, FSE+	1 programme national (PN) FEAMP & mesures régionales		Plan national stratégique FEADER	Programmes sectoriels
		1 programme national (PN) FSE+				
Montants		1 008 M€ dont 829 M€ (pour le PR FEDER-FSE+) et 179 M€ (pour le PN FSE+)	16,77 M€		449 M€	

- Région
- Région + État
- État
- Europe

Tour d'horizon des pro- grammes

Afin d'impulser la croissance et d'aider de belles idées à grandir, l'État et la Région Occitanie gèrent 4 fonds européens (FEDER, FSE+, FEADER & FEAMPA).

GRÂCE À CETTE ACTION CONJOINTE, DE NOMBREUX PROJETS PEUVENT VOIR LE JOUR SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES (AGRICULTURE, SOLUTIONS AUX ENTREPRISES, RECHERCHE, INNOVATION, NUMÉRIQUE, ETC.) AFIN DE FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, UNE ÉCONOMIE DURABLE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

En complément, il existe des programmes de coopération territoriale entre régions européennes et des programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne.

LE PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE+

POUR PLUS DE LISIBILITÉ, **UN SEUL ET UNIQUE PROGRAMME RÉGIONAL** FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FEDER), FONDS SOCIAL EUROPÉEN PLUS (FSE+), EST MIS EN PLACE POUR TOUTE L'OCCITANIE ET SON ARCHITECTURE A ÉTÉ RESSERRÉE. IL EST DONC PILOTÉ PAR LA RÉGION.

LE PROGRAMME FEDER-FSE+ OCCITANIE **A ÉTÉ COCONSTRUIT AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET LES HABITANTS** VIA UNE LARGE CONCERTATION (PLUS DE 9 000 PARTENAIRES, ENTREPRISES ET CITOYENS), EN TENANT COMPTE DE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

IL A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC COMME PRIORITÉ DE RAPPROCHER L'EUROPE DES CITOYENS, NOTAMMENT PAR LE **RÉÉQUILIBRAGE ENTRE LES MÉTROPOLIS, LES CŒURS DE VILLE ET DE VILLAGE, ET LES TERRITOIRES RURAUX.**

Quels sont les objectifs ?

La stratégie du programme régional FEDER-FSE+ s'appuie sur 5 priorités :

1

► soutenir la relance économique et encourager la transformation vers une économie intelligente et innovante

2

► agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée

3

► agir face à l'urgence climatique en développant les mobilités douces urbaines

4

► former et accompagner pour favoriser le parcours vers l'emploi et la création d'activité

5

► promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources



Quels sont les montants alloués ?

L'enveloppe de l'Occitanie s'élève à

829 M€

dont **666 M€**
pour le FEDER

et **163 M€**
pour le FSE+.



Qui peut en bénéficier ?

Entreprises, universités, associations, collectivités, acteurs locaux d'Occitanie.

EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU

BÉNÉFICIAIRE

Commune de VIAS (Hérault - 34), station balnéaire classée Station de Tourisme

DESCRIPTIF DE STRUCTURE

Commune rurale (+5 700 hab.) et du littoral méditerranéen, soumise à des dispositions spécifiques d'urbanisme afin de préserver les espaces naturels, les sites, les paysages et l'équilibre écologique du littoral.

THÉMATIQUE

Développement du report modal favorisant les mobilités douces (piéton et cyclable).

PROJET

Renouvellement de la passerelle Sainte-Cécile, piétonne et cyclable, le Libron.

OBJECTIFS

Restaurer la connexion piétonne et cyclable entre Vias Plage et la côte Ouest et rétablir le circuit touristique cyclable «Euro vélo8 » qui relie l'Espagne à la Turquie (7 500 km, en proposant une nouvelle structure sécurisée et moderne longue de 23 m et large de 3 m, pour prioriser la circulation douce notamment en raison de la forte fréquentation estivale sur le littoral Viassois et l'étroitesse des voies de circulation.

FINANCEMENT DU PROJET

Coût total
du projet
480 678€

dont

384 543€
de FEDER (dispositif
REACT EU) soit 80%
du coût total éligible
de l'opération

« L'appui de l'Union européenne, grâce au cofinancement du FEDER, a été essentiel pour sécuriser et moderniser la passerelle Sainte-Cécile et rétablir rapidement la liaison piétonne et cycliste entre les deux rives du Libron. Elle constitue un bel ouvrage d'Art et une belle métaphore en permettant de relier les gens au sens propre comme au figuré »

Jordan DARTIER,
Maire de Vias



Qui contacter ?

Télécharger la fiche de pré-projet sur europe-en-occitanie.eu/Programme-Regional-Occitanie-FEDER-FSE-2021-2027 et la renvoyer à : programmes.europeens@laregion.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

europe-en-occitanie.eu



© Commune de Vias (34)

LE PROGRAMME NATIONAL FSE+

LA NOUVELLE MOUTURE DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN, **DÉSORMAIS APPELÉ FSE+, EST ACTIVÉE POUR AIDER LES ÉTATS A :**

- ATTEINDRE DES NIVEAUX D'EMPLOI ÉLEVÉS
- DISPOSER D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET RÉILIENTE PRÉPARÉE AU MONDE DU TRAVAIL FUTUR
- CRÉER DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES ET COHÉSIVES VISANT À ÉRADICUER LA PAUVRETÉ

Quels sont les objectifs ?

Les priorités soutenues par les crédits d'intervention du PN FSE+ en Occitanie sont :

1

- ▶ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi (y compris aide matérielle aux plus démunis)

70%

2

- ▶ Accroître l'employabilité et l'accès effectif à l'emploi des jeunes

22%

3

- ▶ Renforcer les compétences de la population pour améliorer l'adaptation au changement des travailleurs

6%

4

- ▶ Accompagner le marché du travail pour favoriser la création d'emplois

1%

5

- ▶ Encourager l'innovation sociale et l'essaiage des dispositifs innovants

1%



Quels sont les montants alloués ?

sur les **4,1Mds €** que compte le Programme national

179M€

sont dévolus à l'Occitanie



Qui peut en bénéficier ?

En France, le Programme national FSE+ soutient les initiatives publiques (État, collectivités territoriales...) ou privées (entreprises, associations...) **visant l'accompagnement des personnes les plus vulnérables exposées à des difficultés d'insertion professionnelle ou au risque d'exclusion.**

EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU

BÉNÉFICIAIRE

Rebonds ! à Toulouse (Haute-Garonne-31)

DESRIPTIF DU PORTEUR

Association qui utilise le rugby comme outil d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle auprès de publics en difficulté en région Occitanie.

PROJET

Proposer un accompagnement socio-professionnel dans le champ de l'animation et du sport, pour des jeunes âgés de 17 à 25 ans en difficulté sociale et/ou rupture scolaire, isolés dans leur situation mais marqués par la volonté de découvrir le monde de l'animation et du sport.

OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par le sport.

Coût total
du projet
65 000€

dont

17 000€
du Programme
Opérationnel
National FSE



« Depuis 2015, le FSE nous aide à pérenniser ce formidable outil d'insertion pour des jeunes qui sont volontaires mais disposent de peu d'accès à ce genre de formations. Nous leur proposons 13 modules d'accompagnement pour les mener à obtenir une formation qualifiante et diplômante. »

Jules SIRE,
Directeur de l'association Rebonds !



Qui contacter ?

La DREETS Occitanie
(service gestionnaire)
DREETS-OC.FSE@dreets.gouv.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

occitanie.dreets.gouv.fr/FSE-2021-2027-en-Occitanie



LE PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL FEADER 2023-2027




LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) EST L'UNE DES POLITIQUES LES PLUS EMBLÉMATIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE. LE FEADER (FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL), DEUXIÈME PILIER DE LA PAC EST UN DES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT DE CETTE POLITIQUE AU NIVEAU RÉGIONAL.

POUR 2023-2027, LA RÉGION EST AUTORITÉ DE GESTION RÉGIONALE POUR LES AIDES AUX INVESTISSEMENTS, L'AIDE À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS ET À LA CRÉATION DE JEUNES ENTREPRISES RURALES, LA COOPÉRATION (DONT LEADER) ET L'INNOVATION, LA FORMATION ET L'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ET D'INFORMATIONS ET LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) NON SURFACIQUES.




Quels sont les objectifs ?

9 objectifs spécifiques :




Favoriser les développements d'un secteur agricole innovant, résilient et diversifié garantissant la sécurité alimentaire.

-  Assurer un revenu juste et soutenir la résilience du secteur
-  Renforcer la compétitivité
-  Rééquilibrer les rapports de force dans la chaîne de valeur

Renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat afin de contribuer aux objectifs de l'Union.

-  Lutter contre le changement climatique
-  Gérer durablement les ressources naturelles
-  Protéger la biodiversité, les paysages et les écosystèmes

Renforcer et consolider le tissu socio économique des zones rurales

-  Attirer les jeunes agriculteurs
-  Redynamiser les espaces ruraux
-  Répondre aux attentes sociétales sur l'alimentation, la santé et le bien-être animal

Encourager la modernisation, accompagner la transition numérique et partager la savoir et l'innovation

Pour la programmation 2023-2027, la Région Occitanie est autorité de gestion d'une partie du FEADER et poursuivra sa stratégie de soutien des territoires ruraux et des filières agricoles, agro-alimentaires et bois, avec pour but de :

-  Mettre le cap sur l'agriculture durable (transition agro-écologique)

-  Aider au renouvellement des générations et à l'installation de nouveaux agriculteurs

-  Simplifier la mise en œuvre du programme



Quels sont les montants alloués ?

L'enveloppe, gérée par la Région Occitanie, s'élève à

449M€

EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU

BÉNÉFICIAIRE

Le Moulin de Sauret, à Montpellier (Hérault-34)



DESRIPTIF DE L'ENTREPRISE

Il s'agit d'une meunerie indépendante qui propose une gamme de plus de 80 farines essentiellement auprès de boulangeries artisanales et industrielles.

THÉMATIQUE

Investissements dans les entreprises agro-alimentaires.

PROJET

En développant une nouvelle unité de mouture, la société souhaite valoriser des farines locales et répondre ainsi à la demande des consommateurs qui recherchent des produits de proximité et de qualité.

OBJECTIFS

Modifier le processus de fabrication pour augmenter les capacités de production et produire une farine innovante

Coût total
du projet
773 745€

dont

146 238€
financés par le
FEADER

« Grâce aux fonds européens, nous avons pu adapter notre outil de fabrication pour produire des farines biologiques et utiliser des blés locaux. »

Jean-Pierre PASSAGE,
Meunier (Le Moulin de Sauret)

Qui peut en bénéficier ?



Les acteurs d'Occitanie intervenant dans le cadre du développement rural (bénéficiaires définis par dispositifs).



Qui contacter ?

programmes.europeens@laregion.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

europe-en-occitanie.eu



LE PROGRAMME NATIONAL FEAMPA 2021-2027

LE PROGRAMME NATIONAL FEAMPA, DÉDIÉ À LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE, EST EMPREINT D'UNE FORTE DIMENSION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.

IL ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS LEUR ÉVOLUTION (AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS, RÉSILIENCE) **ET DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE** (ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, MEILLEURES PRATIQUES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT) **AFIN DE SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMPÉTITIF ET DURABLE.**

LE FEAMPA EST LE PRINCIPAL OUTIL FINANCIER DE CETTE POLITIQUE.

Quels sont les objectifs ?

1

- Favoriser une pêche durable et la conservation des ressources biologiques aquatiques

2

- Encourager les activités aquacoles durables ainsi que la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture

3

- Permettre la croissance d'une économie bleue durable et favoriser la prospérité des communautés côtières

La Région Occitanie, en tant qu'organisme intermédiaire, se voit confier la gestion d'une enveloppe financière qui permet d'accompagner la filière halieutique régionale autour de mesures identifiées (installation des jeunes pêcheurs, modernisation et remotorisation des navires, ports de pêche, installation et appui aux investissements productifs des aquaculteurs, transformation des produits de la mer).

Par ailleurs, **deux nouvelles thématiques sont désormais déléguées et gérées par les Régions : la biodiversité et l'innovation.**



Quels sont les montants alloués ?

Pour l'Occitanie, l'enveloppe budgétaire s'élève à

16,77M€



Qui peut en bénéficier ?

- > tous les acteurs qui travaillent dans le **secteur de la pêche**
- > tous les acteurs qui travaillent dans le **secteur de l'aquaculture**
- > mais aussi, de façon plus large, tous les porteurs d'un projet concernant **les populations et les territoires côtiers** et susceptible de présenter des retombées pour **les filières pêche et aquaculture.**

EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU

BÉNÉFICIAIRE

CÉPRALMAR (Centre d'Études pour la PRomotion des Activités Lagunaires et MARitimes), à Sète (Hérault-34).

DESCRIPTIF DE L'ENTREPRISE

Le CÉPRALMAR est un centre technique au service du développement durable des filières pêche et aquaculture en Occitanie.

THÉMATIQUE

Pêche / amélioration de la valorisation des produits.

PROJET

VALDORA (Amélioration de la valorisation des daurades pêchées pendant les pics de production liés aux migrations saisonnières).

OBJECTIFS

Expérimenter avec et pour les pêcheurs la conservation en cage flottante des daurades capturées vivantes pour décaler la commercialisation des captures à une période plus propice à une meilleure valorisation.

RÉSULTATS

Cette expérimentation a permis de démontrer la faisabilité technique de ce projet et de confirmer la rentabilité économique d'une telle démarche pour les pêcheurs des lagunes d'Occitanie avec un prix de vente qui peut être multiplié par 2,5.

Coût total
du projet
93 115€

dont

37 246€
financés par le
FEAMP



© CÉPRALMAR



Qui contacter ?
feampa@laregion.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

europe-en-occitanie.eu



© CÉPRALMAR

LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

PARCE QUE CERTAINES PROBLÉMATIQUES NE S'ARRÊTENT PAS AUX FRONTIÈRES, L'UNION EUROPÉENNE A MIS EN PLACE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE, APPELÉS INTERREG. L'OCCITANIE EST CONCERNÉE PAR CINQ D'ENTRE EUX.

Quels sont les objectifs ?

1

- ▶ Trouver des solutions partagées à des enjeux et défis communs

2

- ▶ Atténuer les effets négatifs des frontières

3

- ▶ Mieux répondre aux besoins partagés des populations et des entreprises de régions frontalières ou d'espaces géographiques communs

4

- ▶ Renforcer la cohésion des territoires entre eux

Ils se concentrent autour de
4 thématiques principales :



- ▶ l'adaptation au changement climatique et les transitions environnementales



- ▶ le tourisme durable et la préservation du patrimoine naturel et culturel



- ▶ l'économie durable et l'innovation



- ▶ la cohésion sociale

INTERREG POCTEFA (FRANCE-ESPAGNE-ANDORRE)

Le Programme INTERREG POCTEFA cofinance des projets de coopération transfrontalière conçus et gérés par des acteurs situés des deux côtés des Pyrénées.

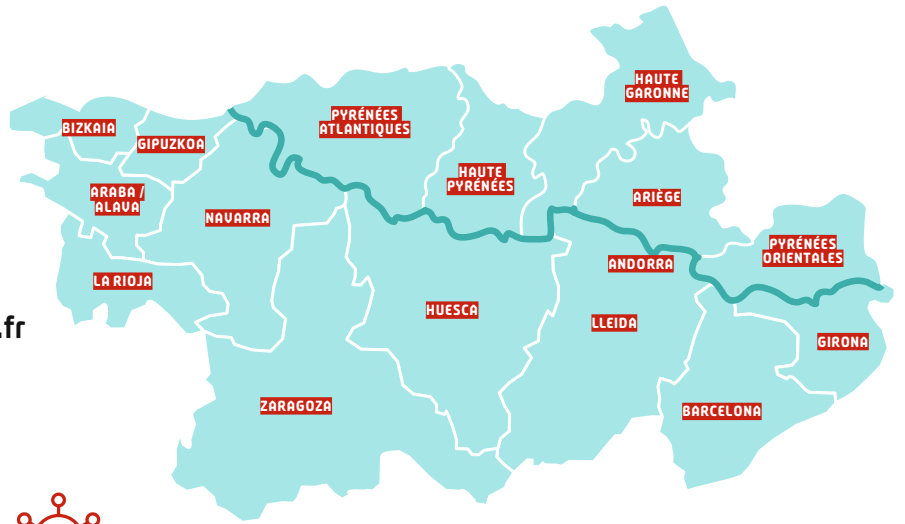
Il vise à renforcer l'intégration économique et sociale et à mettre en valeur les ressources locales de la zone transfrontalière, à travers 7 priorités :

- > Créer un espace commun de la connaissance et de l'innovation
- > Protéger et consolider des valeurs écologiques du territoire transfrontalier

- > Faciliter l'accès à l'emploi et à une formation de qualité dans la zone transfrontalière
- > Construire un espace transfrontalier plus intégré et plus inclusif sur le plan social
- > Développer le territoire transfrontalier comme destination touristique durable, valoriser la culture et le patrimoine commun et promouvoir l'activité et la capacité de ses acteurs
- > Favoriser l'intégration territoriale, sociale et économique de la zone transfrontalière
- > Renforcer la gouvernance avec une zone transfrontalière plus intégrée.



Qui contacter ?
cooperation.europe@laregion.fr

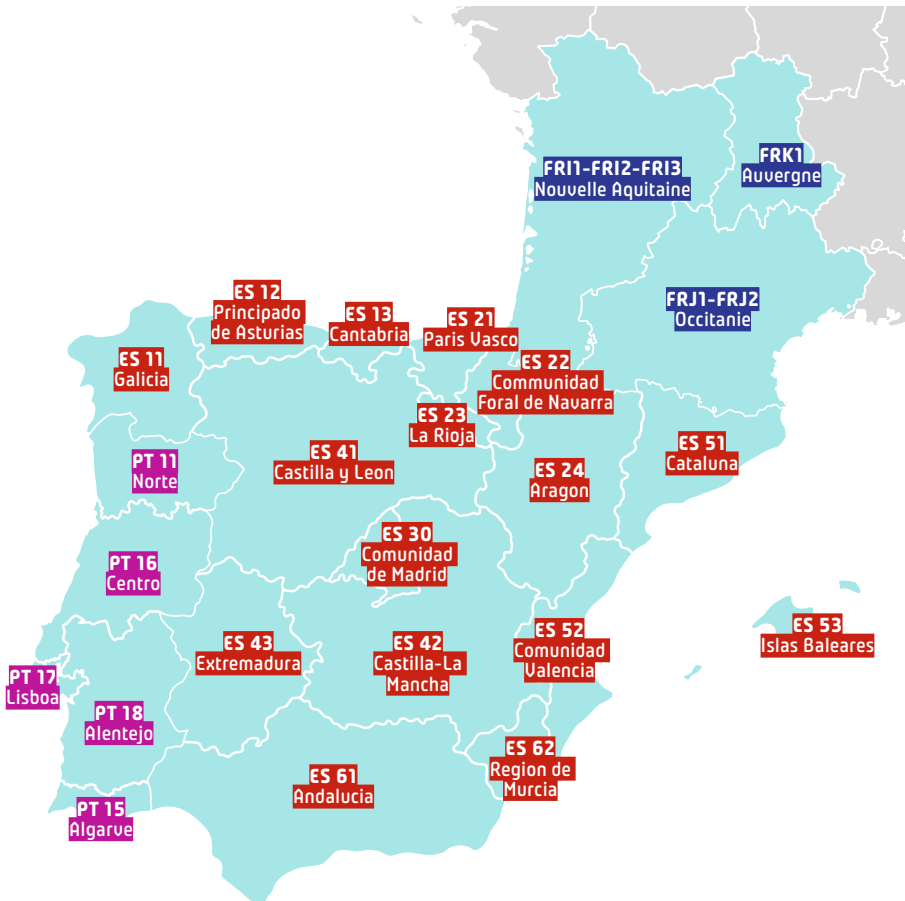


POUR EN SAVOIR PLUS

pocetefa.eu/fr/



**Montant
 alloué au
 programme**
243M€



**INTERREG SUDOE
 (SUD-OUEST EUROPÉEN)**

Le Programme INTERREG SUDOE (Sud-Ouest Européen) est destiné à **favoriser la coopération territoriale entre les régions françaises du sud-ouest et la péninsule ibérique** : Espagne, Portugal, Andorre (en tant que pays tiers).

Pour cette période de programmation, la préservation du capital naturel du sud-ouest européen et son adaptation au changement climatique d'une part, le renforcement de la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique par l'innovation et le développement endogène d'autre part, constituent les fondements de la ligne d'action.



Qui contacter ?
cooperation.europe@laregion.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

interreg-sudoe.eu/fra/accueil



**Montant
 alloué au
 programme**
115M€

INTERREG EURO-MED (MÉDITERRANÉE)



Le Programme INTERREG Euro-MED concerne 14 États européens de la rive Nord de la Méditerranée. Le Programme soutient la **transition vers une société climatiquement neutre et résiliente tout en assurant une croissance durable et le bien-être de ses citoyens** à travers la coopération transnationale. Il souhaite lutter contre l'impact des changements globaux sur les ressources

méditerranéennes, en garantissant des solutions concrètes par le biais de 4 missions thématiques :

- > Renforcer l'économie durable et innovante
- > Protéger, restaurer et valoriser l'environnement naturel et notre patrimoine
- > Promouvoir des bassins de vie verts
- > Améliorer le tourisme durable.



Montant alloué au programme

294M€



Qui contacter ?
cooperation.europe@laregion.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

interreg-euro-med.eu/fr/



INTERREG NEXT MED

Le Programme NEXT MED **soutient la coopération euro-méditerranéenne dans une dimension transnationale**, à la fois comme outil de la politique de développement régional de l'UE et comme élément de la politique européenne de voisinage.

Son objectif est de créer un espace de prospérité partagée et de bon voisinage entre l'Union Européenne et les États partenaires.

Le Programme NEXT MED associe des Régions de l'Union européenne et des États hors UE, riverains de la Méditerranée.

Le cadre stratégique du Programme repose sur 4 priorités pour répondre aux principaux défis de la région méditerranéenne :

- > Une Europe plus innovante et compétitive
- > Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone
- > Une Europe plus sociale et plus inclusive
- > Une meilleure gouvernance de coopération en Méditerranée



Montant alloué au programme

271M€

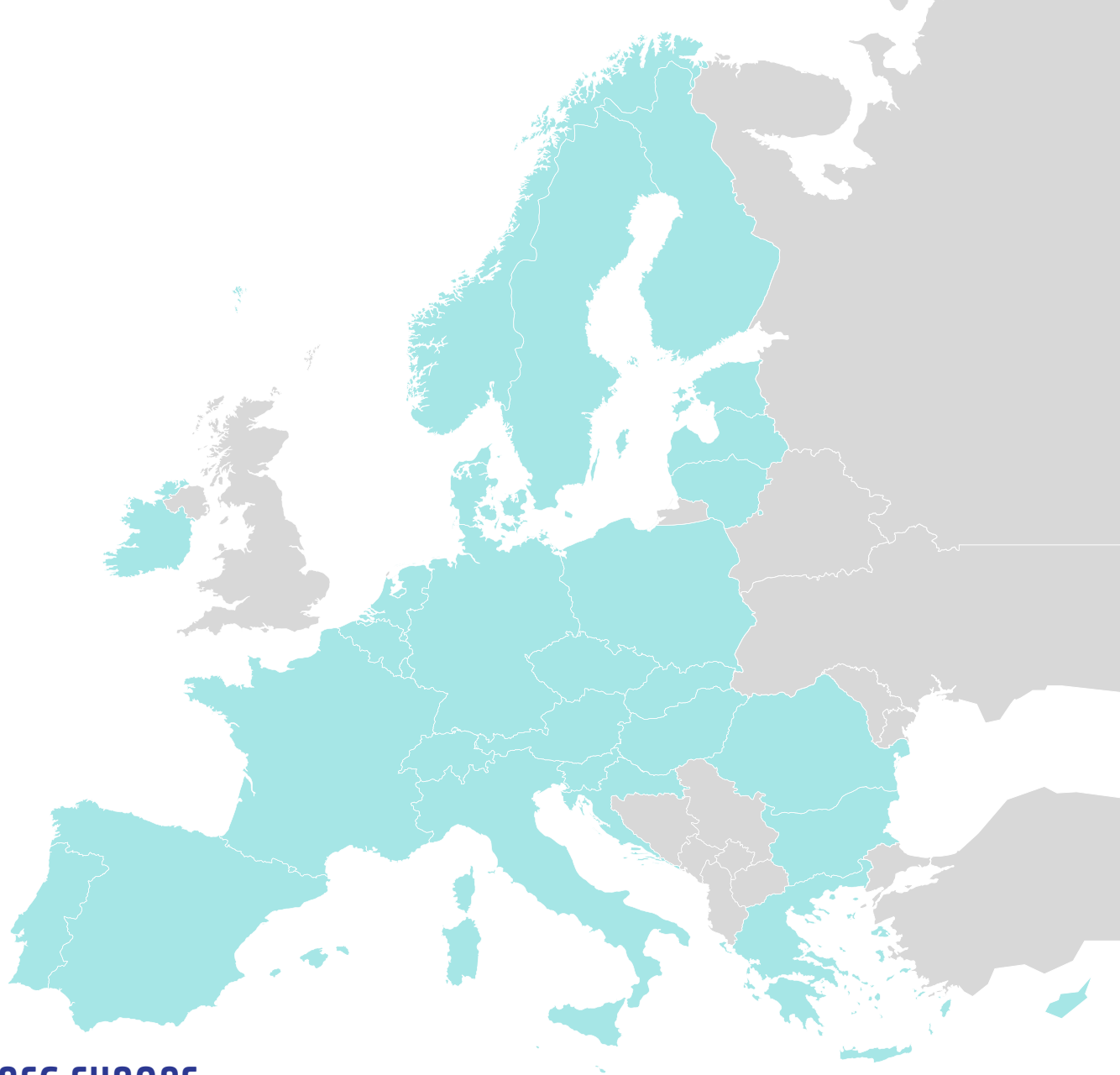


Qui contacter ?
cooperation.europe@laregion.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

enicbcmcd.eu/fr/





INTERREG EUROPE

Le Programme INTERREG Europe couvre l'ensemble des pays membres de l'Union européenne ainsi que la Suisse et la Norvège.

L'objectif du Programme est d'aider les gouvernements régionaux et locaux de toute l'Europe à élaborer et à mettre en œuvre de meilleures politiques publiques, tout en favorisant l'échange d'expériences et le développement des compétences par le biais de l'identification et le transfert de bonnes pratiques.

Le Programme Interreg Europe 2021-2027 vise à améliorer les politiques publiques autour de 6 objectifs politiques :

- > Une Europe plus innovante et plus compétitive
- > Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone
- > Une Europe plus connectée
- > Une Europe plus sociale et plus inclusive
- > Une Europe plus proche des citoyens par l'encouragement du développement durable et intégrés de tous les types de territoires
- > Une meilleure gouvernance



Qui contacter ?
cooperation.europe@laregion.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

interregeurope.eu



Montant alloué au programme

379 M€

LES PROGRAMMES SECTORIELS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

VOUS AVEZ CERTAINEMENT DÉJÀ ENTENDU PARLER D'ERASMUS+, À DESTINATION DES ÉTUDIANTS. IL S'AGIT **D'UN PROGRAMME DIT «SECTORIEL»** (OU THÉMATIQUE) DE L'UNION EUROPÉENNE. IL EN EXISTE PLUS D'UNE DIZAINES DANS DIVERS DOMAINES.

En plus des fonds structurels (FSE+, FEDER, FEAMP et FEADER) gérés par l'État ou les Régions, la Commission européenne gère de manière centralisée des programmes sectoriels à l'éventail varié : recherche et innovation, protection de l'environnement et du climat, culture, éducation jeunesse et sport, citoyenneté, transports... Si la Région Occitanie n'intervient pas dans la gestion de ces programmes, il est important d'informer sur leur existence.

Pour chacun de ces programmes, **des appels à propositions sont lancés régulièrement par la Commission européenne ou l'agence nationale pour certains appels ERASMUS+.**

Ce sont elles qui en assurent directement la sélection.

Les critères à remplir pour que les projets proposés soient retenus peuvent varier selon la finalité du programme mais aussi selon la nature des projets, leur localisation géographique ou celle des partenaires impliqués dans leur réalisation.

Ces financements sont organisés par programmes. Parmi les plus connus, on trouve notamment :

- > **Horizon Europe**, pour la recherche et toutes les formes d'innovation (universités, entreprises, pôles de compétitivité...). Entre 2014 et 2020, Horizon 2020 a permis de financer des centaines de projets en régions. Désormais, le programme européen s'appelle « Horizon Europe ».
- > **Erasmus+**, dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport,
- > **LIFE**, pour protéger et restaurer l'environnement et en soutien à l'action en faveur du climat,
- > **Europe Créative** en soutien aux secteurs de la culture et de l'audiovisuel,
- > ou encore le **Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE)** dans les domaines de l'énergie, des transports et du numérique.

Le contexte a fait naître de **nouveaux programmes pour 2021-2027, dont :**

- > **Programme pour une Europe numérique**, au service de la transformation numérique de l'économie et de la société,
- > **EU4health** pour renforcer les systèmes de santé dans la période de reprise post-Covid,
- > **INVEST EU** pour mobiliser des investissements privés et publics,
- > **Programme Espace**, qui vise à fournir, ou contribuer à fournir, des données, des informations et des services spatiaux de qualité,
- > **Citoyenneté, Égalité, Droits et Valeurs (CERU)** afin de promouvoir les droits au sein de l'UE, promouvoir l'engagement, la citoyenneté et la lutte contre les violences, notamment à l'encontre des femmes,
- > **Fonds Européen de la Défense (FED)**, afin de soutenir la recherche et le développement collaboratif en matière de capacités de défense,
- > **Programme pour le marché unique** qui souhaite améliorer la gouvernance et le respect des règles (protection des consommateurs, sécurité alimentaire, renforcement de la compétitivité des TPE-PME, etc.) en découlant,
- > ou encore l'**Initiative Urbaine Européenne (IUE)**, un nouvel instrument (financé par le FEDER) apportant un soutien aux villes, et qui s'appuie sur toutes les priorités thématiques de l'agenda urbain de l'Union en couvrant toutes les zones urbaines de **plus de 50 000 habitants** (les villes), ou un groupement d'autorités urbaines d'une population totale d'**au moins 50 000 habitants**.

POUR EN SAVOIR PLUS

Occitanie Europe :
occitanie-europe.eu/opportunités



Commission européenne :
ec.europa.eu/info/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes_fr



« OCCITANIE EUROPE », L'OCCITANIE PRÉSENTE À BRUXELLES



L'association « Occitanie Europe » représente la région Occitanie à Bruxelles, au cœur du processus décisionnel européen.

Son rôle :

- › Assurer une veille sur les politiques et les programmes européens.
- › Transmettre une information ciblée aux membres.
- › Favoriser une participation des membres au processus décisionnel bruxellois.
- › Contribuer à la promotion et à la visibilité de leurs actions à Bruxelles.
- › Accompagner, structurer et appuyer les actions de lobbying des mandants auprès des institutions, organes européens.
- › Optimiser la captation de financements européens.
- › Participer aux opérations d'information sur le territoire régional autour de l'actualité, des politiques et financements européens.
- › Assurer une dimension européenne à des projets stratégiques pour le territoire régional et les membres de l'association.

Occitanie Europe, c'est :

- › **25 structures membres** : la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, les Conseils départementaux de l'Ariège, de l'Aude, du Gers, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, du Lot, du Tarn, du Tarn et Garonne, Toulouse Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, la Communauté d'agglomération du SICOVAL, la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or, la Communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée, la Communauté d'agglomération d'Alès, la Communauté d'agglomération Sète Agglopol Méditerranée, la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Occitanie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, l'Université de Montpellier, Trifyl et Tisséo Collectivités
- › **Une équipe de six personnes** dédiée à la défense des intérêts régionaux à Bruxelles et un coordinateur sur le territoire régional.
L'association est ouverte à l'ensemble des collectivités territoriales, des EPCI et aux forces vives du territoire régional qui souhaitent être présentes à Bruxelles.

Hôtel de Région Toulouse
22, boulevard du maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9

Hôtel de Région Montpellier
201, avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

3010 (service et appel gratuit)

europa-en-occitanie.eu

